

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 27 novembre 2025**

D01_27112025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre Amphithéâtre 7 de la galerie des amphis, sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Point à l'ordre du jour : approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Abdelhamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, ORSINI-SAILLET Catherine, VADCARD Lucile, VAUFREYDAZ Dominique, BOURREL Romain, BRETON Jean, CASTEBRUNET Hélène, DE ROSNY Eve, DEPRET Christian, MARTINEZ-MARCOUX Marie-José, CHALON Nathalie, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, VALARCHER Olivier, DUMON Astrid, HADEF Sofiane, RAMBAUD Sarah, WARIN Malo, DECHENAUD Émile, PRICOT Basile.

Membres représentés : PINSAULT Nicolas (procuration à VALARCHER Olivier), SEIDELIN Signe (procuration à GIROUD Séverine), DEPAU Giovanni (procuration à VALARCHER Olivier), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), RICHARD Louison (procuration à HADEF Sofiane), PEREZ Marie (procuration à PRICOT Basile), VIRICEL Elise (procuration à WARIN Malo).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Le projet de relevé de décisions de la séance de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 septembre 2025 n'appelle aucune demande de modification.

Considérant le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025 ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	26
Membres représentés	9
Nombre de votants	32
Voix favorables	29
Voix défavorable	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 09 décembre 2025

Le Président du Conseil académique
de l'Université Grenoble Alpes



Serge SLAMA



Publié le : 11/12/2025

Transmis au Rectorat le : 11/12/2025



Projet de relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 25 septembre 2025, 14h30

Président de séance			
Serge SLAMA, Président du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
CHAACHOUA Hamid		X	CARNEL Jean-Stéphane
CROSS Benjamin	X		
DUMESTRE-PERARD Chantal		X	
ORSINI-SAILLET Catherine	X	X	BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie
PINSAULT Nicolas		X	MARTINEZ MARCOUX Marie-José
SEIDELIN Signe		X	LEMASSON Germain
VADCARD Lucile	X		
VANIER Léo	X	X	DE ROSNY Eve
VAUFREYDAZ Dominique		X	DEPAU Giovanni
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
BOURREL Romain		X	BRETON Jean
BRETON Jean	X		
CARNEL Jean-Stéphane	X		
CASTEBRUNET Hélène		X	GIROUD Séverine
DEPAU Giovanni	X		
DEPRET Christian		X	VADCARD Lucile
DE ROSNY Eve	X		
MACLEAN Catriona	X		
MARTINEZ MARCOUX Marie-José	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie	X		
CHALON Nathalie	X		
GIROUD Séverine	X		
LEMASSON Germain	X		
RACKI Valérie	X		
VALARCHER Olivier	X		
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
MOCELLIN Raphaël (T)			
BAILE Henri (S)		X	VANIER Léo
NEVES Manuel (T)		X	
En attente d'un suppléant			
HAMDI-SEBASTIANIS Myriam		X	CROSS Benjamin
CHEMINAUD Sandrine			

Collège D : Étudiants			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
DUMON Astrid (T)			
RIAUX Lisa (S)			
HENNEQUIN Jean Richard Claus (T)			
SAFFER Thomas (S)			
QUELIN Léa (T)			
FLORENTIN Wilson (S)			
COPIN Nicolas (T)	X		
PALIARD Marie (S)			
RICHARD Louison (T)		X	
LIEGEOIS Estéban (S)			
RAMBAUD Sarah (T)	X		
PORTE Marie-Lou (S)			
METRAL Charles (T)	X		
SOEHNLEN Gabriel (S)			
MOREAU Ulysse (T)			
CROTTA Thaïs (S)			
PETRON Emma (T)	X		
BOUSSIT Etienne (S)			

Collège D : Étudiants (suite)

Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
GUIDETTI Malo (T)			
PRICOT Basile (S)			
BERIO Clémence (T)		X	WARIN Malo
GINESTET Cassie (S)			
WARIN Malo (T)	X		
PICCARRETA Tom (S)	X		
GEIBEN Héloïse (T)		X	DI IORIO Énée
PEREZ Marie (S)			
LEUILLIER Adrien (T)			
VILLAND JACQUET Aurore (S)			
SAUZEAU Antoine (T)			
MOULIN Loane (S)			
DANIEL Maeva (T)			
LE GAL Antoine (S)			
DECHENAUD Émile (T)	X		
SAILLARD Tina (S)			
VIRICEL Élise (T)			
DI IORIO Énée (S)	X		

Invités permanents			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
David DECHENAUD	Vice-président Formation	X	
Marc ODDON	Vice-président Formation tout au long de la vie et apprentissage	X	
Isabella ZIN TOMASINO	Membre de la vice-présidence (Grenoble INP – UGA)		
Aurélien DIASPARRA	Membre de la vice-présidence (ENSAG – UGA)		
Hedwig MESSANA	Membre de la vice-présidence (IEPG – UGA)		
Florian BARRIERE	Membre de la vice-présidence (H3S – UGA)		
Lionel FILIPPI	Membre de la vice-présidence (EUT– UGA)		
Emmanuel PEYRE	Membre de la vice-présidence (Faculté des sciences - UGA)		
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation		X
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation	X	
Anne ALMERAS ou son adjointe	Directrice de la DEFI	X	
Séverine ROYER ou son adjointe	Directrice de la DOIP		
Hélène PEYRACHON ou son adjointe	Directrice de la DFCA		
Fabrice MENARD	Directeur de la DAPI		
Morgane CHAMOND	Responsable service des moyens DRTP		
Boris TARGE ou son représentant	Directeur/trice du CROUS	X	

Destinataires des convocations pour information			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Yassine LAKHNECH	Président de l’UGA		
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d’administration		
Philippe ROUX	Vice-président Recherche		
Carole TENOT	Agent comptable		
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice générale des services ou son représentant		
Secrétariat d’instance			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Carole BOYER MORIN	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électroniques.

ORDRE DU JOUR

Points d'information

1. Informations du Vice-président Formation

Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025
2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique.
3. Questions diverses

Points d'information

- 1. Présentation des ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie**

Points soumis à vote

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025**
- 2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique.**
- 3. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation

1. Présentation des ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie



Plan stratégique Axe Formation

Directoire du 12 septembre 2025

Objectifs stratégiques

- 1. FORMER A LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE**
- 2. FORMER A LA TRANSITION NUMERIQUE RESPONSABLE**
- 3. ANTICIPER ET INTEGRER LES BESOINS DES ETUDIANTS**
- 4. ANTICIPER ET INTEGRER LES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**
- 5. PARTICIPER A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION**
- 6. PILOTER L'OFFRE DE FORMATION**

1. Former à la transformation écologique

► Pour

- Accompagner la transformation écologique et faire prendre conscience des limites planétaires;
- Accompagner la transformation de l'économie, de l'industrie et de la société vers un développement durable;
- Accompagner l'industrie dans une transformation qui tend à mettre l'objet du service rendu à la société au centre.

► Actions

- Exposer tous les étudiants de premier cycle à une formation pluridisciplinaire et systémique à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS);
- Faire évoluer nos formations de 2ème et 3ème cycle pour les adapter aux besoins des métiers qui devront maîtriser les compétences nécessaires à la transformation écologique ;
- Proposer des enseignements en formation continue dans le domaine de la transformation écologique.

2. Former à la transition numérique responsable

► Pour

- Préparer l'étudiant citoyen aux enjeux et usages du numérique;
- Accompagner la transition numérique responsable de l'économie et de l'industrie.

► Actions

- Exposer tous les étudiants de premier cycle à une formation aux outils numériques et notamment à l'intelligence artificielle et aux enjeux sociétaux et écologiques associés;
- Faire évoluer nos formations de 2ème et 3ème cycle pour les adapter aux besoins des métiers qui devront maîtriser les nouvelles technologies numériques et notamment l'intelligence artificielle;
- Sensibiliser tous les étudiants aux enjeux de la sobriété numérique;
- Proposer des enseignements en formation continue dans le domaine du numérique.

3. Anticiper et intégrer les besoins des étudiants

► Pour

- Renforcer l'attractivité des formations ;
- Améliorer la réussite sous toutes ses formes ;
- Augmenter l'inclusivité ;
- Cultiver l'ouverture au monde.

► Actions

- Renforcer l'ancrage et développer les méthodes pédagogiques actives;
- Favoriser l'individualisation des parcours et la prise en compte des publics à besoins spécifiques (EBS);
- Transformer les mentions ou parcours en fragilité en termes d'attractivité et/ou de réussite;
- Poursuivre le développement des formations pluridisciplinaires pour préparer les diplômés aux compétences nécessaires à leur future activité professionnelle;
- Faire de la vie étudiante un atout en matière de qualité des conditions d'études et de réussite;
- Développer l'ouverture sociale et la parité;
- Valoriser l'engagement étudiant.

4. Anticiper et intégrer les évolutions de la société

► Pour

- Contribuer à la souveraineté économique et sociétale de la France et de l'Europe;
- Contribuer au mieux vivre et mieux vieillir des personnes;
- Contribuer à mieux former les professeurs du 1er degré, 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation et répondre aux besoins du territoire.

► Actions

- Accompagner les projets CMA (Compétences et métiers d'avenir) à atteindre leurs objectifs;
- Augmenter la place des SHS et des soft skills dans l'offre de formation de l'UGA;
- Augmenter le nombre de diplômés dans les domaines technologiques et de l'ingénierie;
- Réussir la réforme des études en santé afin de diversifier les profils des étudiants et de mieux accompagner les réorientations;
- Mettre en place les nouvelles formations conduisant au métier d'enseignant de premier et second degrés.

5. Participer à la recherche et à l'innovation

► Pour

- Contribuer à la souveraineté scientifique et technologique de la France et de l'Europe;
- Aider à la création et au maintien de l'emploi.

► Actions

- Favoriser des opportunités permettant aux étudiants d'acquérir des expériences de recherche et d'innovation;
- Exposer davantage les étudiants à la recherche en premier cycle. Développer l'entrepreneuriat étudiant. Encourager la participation des unités et projets de recherche (LabEx et CDP) à la réflexion sur l'offre de formation;
- Développer des parcours de master et de licence pluridisciplinaires en s'appuyant sur la « Graduate School » et les dispositifs Idex ;
- Attirer plus de doctorants, notamment à l'international et parmi les ingénieurs.

6. Piloter l'offre de formation

► Pour

- Adapter nos formations et répondre aux attentes des apprenants et des employeurs;
- S'assurer de la soutenabilité humaine des formations pour les équipes pédagogiques et d'un haut niveau de qualité de l'encadrement des étudiants;
- Améliorer la réussite et les taux d'insertion;
- Attirer plus, y compris les meilleurs bacheliers et étudiants;
- Faire évoluer l'offre de formation avec une organisation et une pédagogie alignées sur les attentes.

► Actions

- Déployer et doter les composantes d'outils performants de pilotage de l'offre de formation;
- Suivre les transformations des pratiques pédagogiques et accompagner leur essaimage pour améliorer la qualité des formations;
- Améliorer l'orientation et les réorientations, et la développer au niveau des composantes académiques.

Serge SLAMA : est-ce que chaque composante académique doit mettre en œuvre ses actions ?

David DECHENAUD : après la validation des composantes académiques, le défi stratégique réside dans la déclinaison concrète et pertinente des objectifs de l'UGA à tous les niveaux. Chaque composante conserve la souplesse de choisir ses objectifs, tels que le numérique, qui s'alignent sur sa mission. Elles pourraient porter des formations sur la manière dont le numérique impacte les métiers et les formations qui sont les leurs. Cependant, elles doivent obligatoirement prouver de façon claire et mesurable comment elles contribuent au succès du projet global de l'établissement.

Benjamin CROSS : dans le deuxième point, je ne vois pas le lien direct avec la transition écologique ?

David DECHENAUD : c'est une erreur, c'est dans le domaine de la *transformation* écologique. De nombreux professionnels manquent de formation sur la transformation écologique et numérique, ce qui nécessite un retour en formation massif. Pour y parvenir, il est urgent de développer une offre adaptée proposant des blocs de compétences flexibles de verdissement du numérique, car notre catalogue de formation actuel est incomplet dans ces domaines clés.

Eve DE ROSNY : quel diagnostic réel doit être mené pour déterminer les causes exactes de l'orientation des étudiantes : est-ce un désintérêt pour certaines filières ou la manière d'enseigner qui doit être réévaluée ?

David DECHENAUD : le diagnostic est déjà réalisé. Les équipes de la Vice-présidence Égalité, sous la direction de Sophie Louargant, ont mené une analyse approfondie. Il est important de noter que ce diagnostic met en lumière des problématiques qui existent en amont de l'université, ainsi que bien après, notamment dans les milieux socio-économiques. L'université n'est donc qu'un acteur parmi d'autres dans la lutte contre les discriminations liées au choix des filières.

Eve DE ROSNY : comment va-t-on soutenir et outiller les parcours et les filières ? Doit-on intégrer des besoins spécifiques, comme l'aide aux filières délocalisées, dans un objectif global d'accompagnement ?

David DECHENAUD : l'accompagnement des parcours s'appuiera sur la fourniture d'éléments d'actualité factuels, permettant une approche mixte combinant analyse de données et actions inspirantes concrètes faites par l'Observatoire. L'exemple du Master Ingénierie du Nucléaire à Valence, qui tend davantage vers la parité grâce à des initiatives ciblées, illustre cette stratégie. Cependant, lorsque nous observons une parité parfaite en L3 qui se déséquilibre fortement en master, cela soulève un problème de la représentation qu'offre l'université.

Serge SLAMA : dans le troisième point, que veut dire « *transformer les mentions ou parcours en fragilité en termes d'attractivité et/ou de réussite* » ?

David DECHENAUD : c'est une exigence du Ministère liée à la préparation de la fin de l'accréditation et d'évaluation. Pour cela, le Ministère a transmis un outil numérique nommé « quadrant », qui positionne chaque formation selon ses performances en termes de réussite et d'insertion professionnelle (IP). L'établissement a identifié des failles méthodologiques majeures dans cet outil comme l'exclusion de l'IP à l'étranger, ce qui a nécessité une correction pour l'auto-évaluation. Néanmoins, le Ministère a tout de même signalé une cinquantaine de mentions jugées fragiles. Il est désormais demandé à l'établissement de s'engager, dans le cadre de son contrat d'objectifs, de moyens et de performance, à transformer concrètement 10 à 15 de ces mentions d'ici la prochaine évaluation. L'objectif est d'accompagner ces formations au cas par cas afin qu'elles améliorent significativement leurs taux de réussite et d'IP. C'est un exercice d'amélioration continue pour prouver la capacité interne de l'université à identifier et à corriger ses propres faiblesses.

Boris TARGE : en termes d'attractivité, de quel indicateur parle-t-on exactement ? Est-ce l'attractivité de la formation ou la diversité sociale du public ciblé ? Plus précisément, quelle est la représentation des différentes Classes Socio-Professionnelles (CSP) dans ces formations ?

David DECHENAUD : l'attractivité des formations est travaillée sous deux angles. Premièrement, le remplissage, en particulier pour les formations en difficulté qui n'ont que quelques étudiants pour parfois 40 places. Elles nécessitent une transformation urgente. Deuxièmement, la qualité du recrutement : l'attractivité n'est pas bonne si la formation, même remplie, attire un public trop homogène. Face à ce constat, également identifié par le ministère, nous devons nous interroger sur l'adéquation des places, le ciblage du public et l'efficacité de la communication pour accompagner au mieux les filières déficitaires.

Boris TARGE : le thème de l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur est-il adressé spécifiquement par le biais de ces mesures, ou fait-il l'objet d'une approche distincte ?

David DECHENAUD : oui, pour moi, cela fait partie de l'enjeu de l'ouverture sociale. C'est vrai que l'ouverture sociale est un concept difficile à manier. Par exemple, je me demande si nos actions en propédeutique sont véritablement des actions d'ouverture sociale. Peut-être que oui, si l'on regarde les chiffres et que l'on constate que les étudiants qui nous rejoignent sont issus de lycées fragiles et que leurs deux parents sont ouvriers. Si leurs parents étaient des cadres, en réalité, ils ne seraient pas là. C'est ce que l'Observatoire peut nous montrer. Mais, d'un autre côté, on peut aussi venir d'un lycée fragile et provenir d'une population extrêmement aisée.

Eve DE ROSNY : est-ce que l'on ne devrait pas se concentrer également sur les besoins de formation en Sciences Humaines et

Sociales (SHS) pour répondre aux demandes de la société et des entreprises ? Les étudiants qui vont faire des études dans les sciences sociales ne vont pas tous aller faire de la recherche, aller dans l'enseignement, ils vont aller dans d'autres domaines. Et ne serait-il pas intéressant de regarder quels sont les besoins en entreprise ?

David DECHENAUD : les réformes des études de santé et de l'enseignement sont deux grands chantiers en cours. J'entends, cependant, que cela crée le sentiment que l'on est très centré sur l'ingénierie, et qu'il faut revoir nos priorités.

Marc ODDON : peut-être qu'on ne l'a pas fait apparaître ici, mais il y a aussi le développement en alternance, en particulier de SHS, et qui sera poursuivi en action ponctuelle.

Eve DE ROSNY : n'arrivez-vous pas à identifier des besoins sociétaux importants par rapport aux formations de ces domaines ?

David DECHENAUD : les réformes des études de santé et de l'enseignement sont deux grands chantiers liés à des besoins sociétaux majeurs. J'entends, cependant, que cela crée le sentiment que l'on est très centré sur l'ingénierie, et qu'il faut revoir notre priorité.

Benjamin CROSS : dans le sixième point, on ne comprend pas très bien : « *attirer le plus et attirer les meilleurs* ».

David DECHENAUD : l'université de Grenoble est confrontée à un déficit d'attractivité auprès des étudiants internationaux de haut niveau. Actuellement, le recrutement en master repose trop lourdement sur les profils locaux, et les formations ouvertes à l'international peinent à capter les meilleurs talents étrangers. Malgré un écosystème de recherche très riche (CNRS, formations d'excellence) et une vie étudiante dynamique, ces atouts ne sont pas suffisamment valorisés. Les dispositifs de bourses, tels que ceux de l>IDEX et de la Graduate School, n'atteignent pas leur cible, attirant des étudiants souvent par défaut ou par opportunité financière, plutôt que les meilleurs profils. Ce constat se traduit par une faible performance et un manque de fidélisation au sein de la Graduate School : une partie des boursiers quitte le cursus après la première année de master (M1), et ceux qui restent se classent en dessous des objectifs de performance fixés, plutôt dans le troisième et le quatrième quintiles. L'enjeu majeur n'est donc pas d'attirer plus d'étudiants, ce qui est jugé relativement simple, mais de développer une stratégie de recrutement sélective capable de choisir et d'attirer les étudiants les plus brillants, susceptibles d'être conduits jusqu'à la recherche, et ainsi de garantir la qualité et l'excellence des filières grenobloises.

Benjamin CROSS : serait-il possible d'ouvrir le calendrier des bourses dès l'automne et de faire en sorte que la plateforme Mon Master ne soit qu'une simple formalité ?

David DECHENAUD : lorsqu'une bourse est attribuée, elle est conditionnée par l'obtention du master. Cela engendre le risque qu'un étudiant préfère une université européenne offrant la bourse et le master simultanément, plutôt qu'une bourse conditionnelle. Il faudrait conditionner l'entrée en master en plus de la bourse, ce qui soulève des interrogations sur la pertinence et la compétitivité de la sélection actuelle.

Malo WARIN : à propos de la ligne « *répondre aux attentes des apprenants et aux exigences du marché de l'emploi* » dans le sixième point, quelles précautions concrètes devraient accompagner la politique de l'apprentissage en France, compte tenu du risque d'un adéquationnisme trop marqué au marché de l'emploi ?

David DECHENAUD : si vous me le permettez, il serait sans doute judicieux de l'exprimer différemment, car je ne pense pas que le marché du travail exige quelque chose de nos universités. Cependant, il est indéniable que les universités sont jugées sur leur capacité à assurer une intégration professionnelle significative. Nous avons des projets de déploiement social et d'accompagnement des publics fragiles. Cela ne nous empêche pas d'avoir une mixité des publics : à la fois des étudiants avec des difficultés que nous accompagnons, et des étudiants qui possèdent des facilités. Je pense que nous pouvons parfaitement faire les deux ensemble, car ces profils ne doivent pas se concentrer uniquement dans les universités anglo-américaines. Cela ne signifie pas que nous ne sélectionnerons que les meilleurs candidats, mais de même, nous ne recherchons pas uniquement des étudiants qui n'ont été admis nulle part ailleurs, surtout si nous envisageons d'en accompagner certains vers le doctorat.

Lucile VADCARD: peut-être que le premier point est un petit peu maladroit. Je suggère de le modifier pour qu'il devienne : « *répondre aux attentes des apprenants et du marché de l'emploi* ».

Serge SLAMA : pourquoi n'y a-t-il pas de politique ciblée visant à attirer les meilleurs bacheliers avec mentions des lycées grenoblois vers notre établissement ?

David DECHENAUD : nous disposons de multiples actions ciblées avec les lycées, pilotées par le service LLU de la DOIP. Des conventions ont notamment été établies avec les classes préparatoires du lycée Champollion et avec l'École Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur (l'ENEPS) pour les bacheliers professionnels. Des conventions spécifiques sont établies avec les classes préparatoires afin de sécuriser l'inscription des étudiants et d'éviter que l'université ne devienne un simple lieu de repli. Bien que la réglementation limite la captation en amont, l'établissement utilise les moyens d'information et d'attractivité existants comme la journée du lycéen. Je suis ouvert et preneur d'informations sur les conventions, ainsi que sur tout autre type d'action spécifique mise en place par d'autres établissements pour attirer les meilleurs bacheliers.

Benjamin CROSS : le document sera-t-il mis à disposition sur Alfresco pour permettre aux membres de travailler en amont ?

David DECHENAUD : il pourra être envoyé avant la diffusion du relevé de décisions, dans son état actuel. Il est important de rappeler, en cas de partage, que ce document est en cours de travail et n'est pas encore validé, afin d'éviter toute confusion.

Points d'information

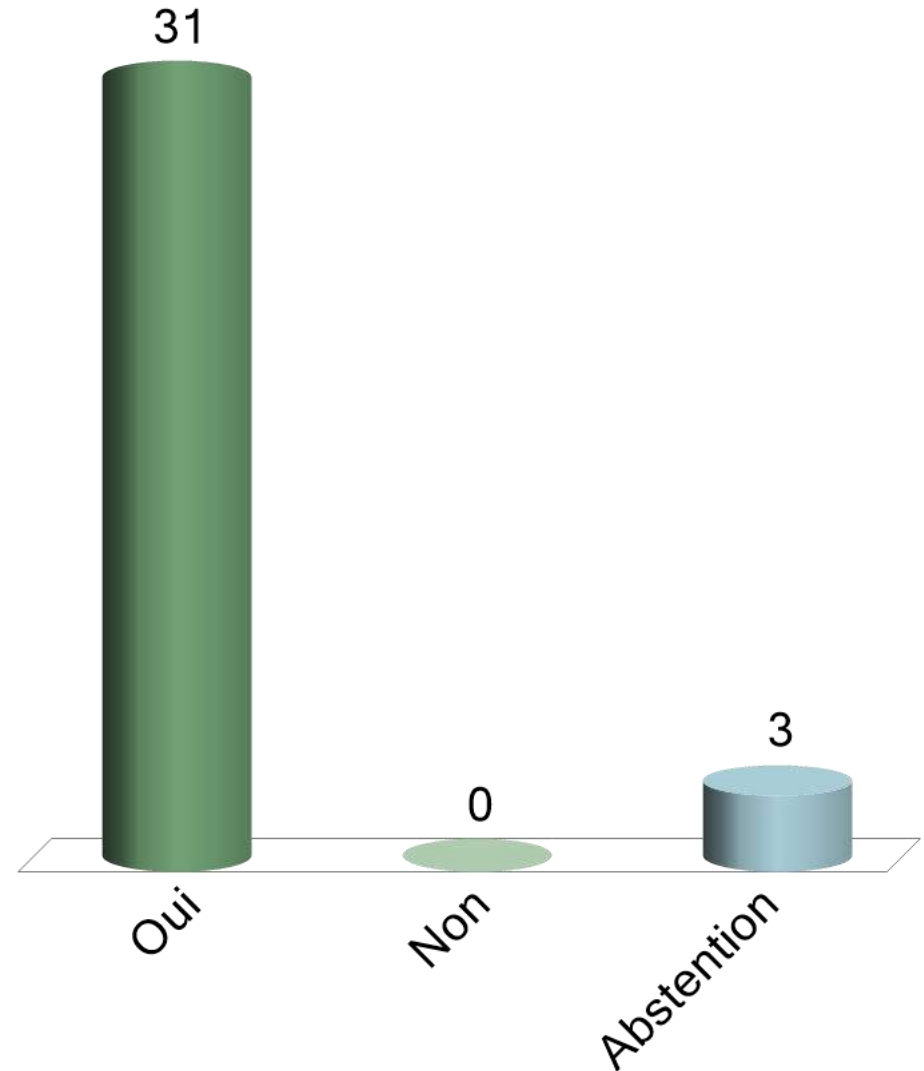
- 1. Présentation des ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie**

Points soumis à vote

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025**
- 2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique.**
- 3. Questions diverses**

Approuvez-vous le relevé de décisions de la séance du 24 juin 2025 ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025

Le projet de relevé de décisions de la séance de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 juin 2025 n'appelle aucune demande de modification.

Considérant le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025 ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	22
Membres représentés	12
Nombre de votants	34
Voix favorables	31
Voix défavorable	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025.

Points d'information

1. **Présentation des ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie**

Points soumis à vote

1. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025**
2. **Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique.**
3. **Questions diverses**

A hand is shown placing a wooden block on top of a stack of three other wooden blocks. The background is a light blue wall. Overlaid on the image is a large, colorful geometric pattern consisting of several triangles in shades of pink, orange, yellow, and olive green, arranged in a complex, symmetrical design.

Présentation des RDE et MCCC années propédeutiques, Licences, Masters et autres formations

Séance plénière du 25 septembre

Textes de référence

Obligation de voter les MCCC (cf. [Article L613-1](#) Code de l'Education) :

*« Les modalités de contrôle des connaissances **doivent être arrêtées** dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et elles **ne peuvent pas être modifiées en cours d'année** »*

Textes de référence

La CFVU vote les RDE et MCCC des formations portées par les composantes élémentaires hors composante académique.

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur la réglementation nationale :

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Textes de référence

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur le cadrage UGA :

- Règles relatives aux modalités de contrôle des connaissances révisées en 2023 de licence, licence professionnelle, master
- Note d'orientation pédagogique validée par la CFVU du 8 octobre 2020

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

Faculté d'Économie de Grenoble :

- Mention Mathématiques et Informatique appliquées aux sciences Humaines et sociales (MIASHS) – **Modification projet tutoré (RDE-article 3 ; MCCC-L2) devient à choix**

RDE et MCCC année propédeutique soumis au vote

DSDA :

- Année propédeutique scientifique

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

Faculté de Droit :

- Mention Droit :
 - parcours Droit international et européen EAD (M1)
 - parcours Sécurité Internationale, cyber-sécurité et Défense EAD (M2)
- => modification MCCC : ajout anglais juridique

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

IUGA :

- Mention Urbanisme et aménagement : *modification RDE article 2
ouverture du parcours MOBAT au public FI*

RDE et MCCC autre formation soumis au vote

CUEF :

- UE FLE

Nathalie CHALON : concernant le CUEF, l'UE de FLE (Français Langue Étrangère) peut-elle être intégrée dans les maquettes pédagogiques, les RDE ? Le programme de FLE peut-il être intégré dans le cursus des étudiants internationaux ?

David DECHENAUD : une composante peut décider d'inclure des cours de FLE dans sa maquette pour ses étudiants étrangers. Ces cours seront gérés par le Service Des Langues (SDL) ou le CUEF et pourront être validés par des ECTS.

Malo WARIN : serait-il possible de dégrouper le vote distinctement, d'un côté les masters et de l'autre, les autres formations ?

David DECHENAUD : vous souhaitez donc assembler l'ensemble des masters, par exemple ceux de Droit et ceux de l'IUGA, dans un seul groupe de vote ?

Malo WARIN : oui, c'est exact. L'idée est de distinguer les masters du reste.

Serge SLAMA : quel est le problème de rajouter l'anglais juridique ? Y a-t-il une difficulté liée à l'anglais juridique en particulier ?

Malo WARIN : le problème n'est pas l'anglais en soi, mais il est lié, de manière générale, aux RDE des masters. Ces RDE nous posent problème à chaque fois, notamment sur les compensations entre les semestres et les notes.

Serge SLAMA : je comprends l'objection sur le RDE, mais il faut

distinguer le vote actuel : nous ne revotons pas l'intégralité du Règlement d'études. Nous votons juste un ajout spécifique à ce règlement, qui est l'intégration de l'Anglais juridique au MCCC. L'actuel règlement est déjà adopté et s'applique. Cet ajout ne change strictement rien au corps du MCCC.

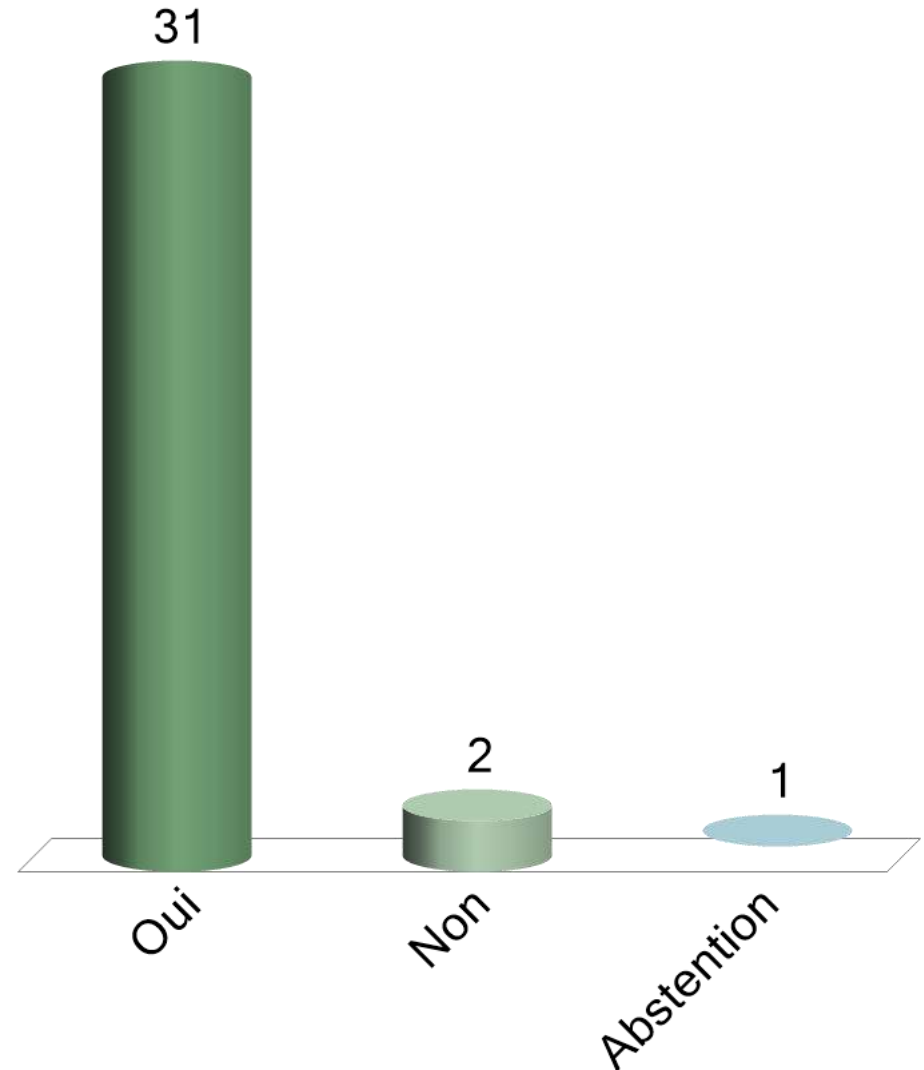
David DECHENAUD : c'est la même chose pour l'autre master : c'est une simple ouverture de la formation MOBAT en formation initiale.

Serge SLAMA : on ne fait qu'ajouter une ligne au RDE. Voter pour cet ajout ne signifie pas que vous approuvez l'intégralité du RDE actuel. Nous n'allons pas considérer que vous avez, par ce vote, approuvé le règlement entier.

Néanmoins, nous retenons votre objection par rapport au règlement qui ne prévoit pas la compensation.

**Approuvez-vous le règlement
des études et les modalités
de contrôle des
connaissances et des
compétences des formations
accréditées des composantes
élémentaires hors
composante académique ?**

1. Oui
2. Non
3. Abstention



- Délibérations -

Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique

Considérant la demande d'approbation du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances et des composantes élémentaires hors composante académique ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des composantes élémentaires hors composante académique.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	22
Membres représentés	12
Nombre de votants	34
Voix favorables	31
Voix défavorables	2
Abstention ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des composantes élémentaires hors composante académique.

Points d'information

- 1. Présentation des ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie**

Points soumis à vote

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 24 juin 2025**
- 2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique.**

3. Questions diverses

Président du Conseil académique demande au Vice-président Formation de présenter les points à l'ordre du jour de la prochaine commission formation et vie universitaire. (1/2)

Benjamin CROSS : concernant la charte sur l'IA (l'intelligence artificielle), qui est en charge de l'élaboration de cette charte ?

David DECHENAUD : notre démarche repose sur une collaboration étroite, notamment avec le Président de l'UGA qui possède une vision stratégique de l'IA, recherche, administration, formation, et ressources humaines. Nous bénéficions également de l'expertise du professeur Philippe Dessus chargé des missions auprès de la DAPI, et membre du LaRAC (Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte), qui nous éclaire sur les enjeux de l'usage de l'IA dans les pratiques pédagogiques. Enfin, nous avons sollicité le volet formation de MIAI, avec Kim Thang Nguyen et Éric Gaussier. Leur expertise, à la fois au sein de MIAI et de leur laboratoire de recherche, a été déterminante pour définir des orientations majeures. L'objectif est d'établir un cadre général et des préconisations communes. Toutefois, il est essentiel que ce cadre tienne compte de l'importance de la didactique des disciplines. L'utilisation de l'IA pourra ainsi être encouragée et développée dans certaines disciplines, tandis qu'elle nécessitera une approche plus prudente dans d'autres, tout en respectant les grandes lignes directrices.

Benjamin CROSS : je me permets de poser la question car, au cours du mandat précédent, le Conseil Académique plénier avait élaboré une charte "science ouverte". Serait-il pertinent que le CAC plénier s'en saisisse ? Surtout que cela concerne tous les aspects académiques.

David DECHENAUD : la charte en question porte sur des enjeux macroscopiques liés à l'intégration de l'IA à l'UGA, dépassant les simples sanctions disciplinaires comme le plagiat. Elle se concentre sur l'usage de l'IA par l'enseignant pour la création de cours,

conformément aux préconisations d'État. Cela concerne l'accompagnement et la formation des étudiants à un usage éclairé et pertinent de l'IA, notamment l'information des collègues sur les outils et les questions de sécurité des données, ainsi que la responsabilité de l'utilisateur/auteur lors de l'appropriation de données issues de l'IA. C'est l'une des premières grandes orientations dans un domaine qui progresse à une vitesse où ce qu'on a écrit hier sera déjà moins pertinent dans deux mois.

Germain LEMASSON : comment rendre l'intelligence artificielle plus durable et écologiquement responsable ?

David DECHENAUD : la charte contient parmi ses objectifs celui de former et sensibiliser les étudiants à l'usage de l'IA, incluant la connaissance de son empreinte environnementale. L'université reconnaît que l'utilisation concrète par les étudiants restera libre, mais souhaite les rendre plus éclairés et lucides face à cette technologie. Cette démarche s'adresse également aux enseignants, en prévoyant que certains pourraient avoir des positions radicales vis-à-vis de l'IA et des connaissances qu'elle apporte. Il est important de noter que cette charte ne conduit pas à un vote mais établit des orientations sur la manière d'utiliser l'IA, ce qui a conduit à une orientation stratégique qui sera directement mise en œuvre.

Président du Conseil académique demande au Vice-président Formation de présenter les points à l'ordre du jour de la prochaine commission formation et vie universitaire. (2/2)

Énée DI IORIO : concernant l'élaboration de la charte de l'IA, ne serait-il pas pertinent d'impliquer les étudiants dans la rédaction de celle-ci afin de discuter directement avec les principaux concernés ?

David DECHENAUD : la charte IA concerne aussi bien les étudiants, les enseignants et l'administration, mais sa création nécessite des experts. Elle est dirigée par des spécialistes, qui ne sont pas uniquement des techniciens de l'IA. Nous devons en discuter en CFVU pour que les usagers, y compris les étudiants, enseignants, et non-experts, puissent donner leur avis sur son utilisation.

Germain LEMASSON : les experts sélectionnés incluent-ils des spécialistes en sciences humaines et sociales (SHS) pertinents pour les impacts sociétaux et écologiques, ainsi que des professionnels maîtrisant les enjeux pédagogiques ?

David DECHENAUD : oui, il y a aussi la connaissance des enjeux

pédagogiques. Je parlais de celui-ci tout à l'heure et de ce que le LaRAC peut apporter. Il est prévu d'élargir la discussion en CFVU pour intégrer la perspective des usagers (enseignants et étudiants) concernant l'utilisation pratique de l'IA.

**La séance est levée à
16h00**

Annexes

1. Relevé de décisions du 24 juin 2025
2. RDE et MCCC des formations accréditées des composantes élémentaires hors composante académique